



INSCRIPTION BROCANTE de BREUIL-LE-SEC

Dimanche 5 septembre 2021



Renseignements en Mairie de Breuil le Sec ou sur fitdansebls@outlook.fr - 07 81 44 50 33

AUCUNE INSCRIPTION PAR TELEPHONE

Autour du plan d'eau de **7 heures à 18 heures**. Restauration sur place. Les réservations seront déposées à la mairie **avant le 27 août délai de rigueur**, accompagnées du règlement à l'ordre du Club Fit Danse BLS.

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Brocante du **dimanche 5 septembre 2021** au plan d'eau de Breuil-le-Sec
PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE

Je soussigné (e) :

NOM: _____ Prénom : _____

Né(e)le: _____ N° carte nationale d'identité : _____

Délivrée le : _____

Adresse : _____

CP : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ Email _____

Professionnels : fournir photocopie du **Kbis** et préciser les produits mis à la vente : 5€/m (**vente par bloc de 5m, 10m, 15m ou 20m uniquement**)

Particuliers : Fournir un justificatif de domicile (facture d'eau, électricité ou téléphone) et **photocopie d'une pièce d'identité recto verso** (carte d'identité recto verso ou permis de conduire) **CHANGEMENT DE CONFIGURATION VENTE PAR BLOC UNIQUEMENT de 3m**

3m = 10€ <input type="checkbox"/>	6m=20€ <input type="checkbox"/>	9m = 30€ <input type="checkbox"/>	12m = 40€ <input type="checkbox"/>	15m = 50 € <input type="checkbox"/>
18m=60€ <input type="checkbox"/>	21m = 70€ <input type="checkbox"/>	24m = 80€ <input type="checkbox"/>	27m = 90 € <input type="checkbox"/>	30 m = 100 € <input type="checkbox"/>

UN véhicule accepté sur emplacement de **6 mètres minimum**.

Déclare sur l'honneur ne pas être commerçant, ne pas avoir participé à deux ventes au déballage dans l'année civile et que les marchandises proposées à la vente sont des objets personnels et usagers.

Fait à : _____ le

SIGNATURE :

**Tout dossier incomplet ou ne répondant pas à la demande sera rejeté –
Aucune inscription ne sera prise par téléphone
Merci de signer le règlement au verso de cette page**

Brocante de Breuil le Sec organisée par FITDANSEBLS
REGLEMENT

Article 1. Cette manifestation est organisée par l'association FITDANSE BLS autour du plan d'eau situé sur la Commune de BREUIL LE SEC le 1^{er} dimanche de septembre. **L'accueil des participants débute à 7h00** et se termine à 18h00.

Article 2. La brocante est réservée aux particuliers et aux professionnels. Les particuliers sont autorisés à participer aux ventes au déballage en vue de vendre exclusivement des objets personnels et usagés deux fois par an au plus conformément à la loi 2005-882 du 2 Aout 2005 modifié par décret du 7 janvier 2009.

Article 3. Toute personne devra lors de l'inscription :

1 - Justifier de son identité en joignant une **copie (recto-verso) lisible de sa carte d'identité**

2- les professionnels devront fournir une copie de leur extrait KBIS et préciser les objet mis en vente.

3 - Joindre la fiche d'inscription dûment complétée et signée.

4 – Joindre un justificatif de domicile

5 - Le présent règlement doit être **signé avec la mention « lu et approuvé »**. L'acceptation du présent règlement vaut attestation sur l'honneur que l'exposant n'a pas participé à deux autres manifestations de même nature au cours de l'année civile.

6 – Adresser le montant de l'inscription par chèque à l'ordre de FITDANSE BLS à l'adresse suivante : Mairie de BREUIL LE SEC rue de la Mairie 60840 BREUIL LE SEC.

Ces formalités constituent un préalable indispensable pour l'acceptation de la réservation. De fait, le manquement à ces obligations entraînera de plein droit le rejet de la réservation, le chèque sera retourné à son expéditeur.

Article 4. Ces informations seront insérées dans un registre tenu à la disposition des services de contrôle.

Article 5. Pour bénéficier d'un emplacement, une participation de 10€ pour 3ml sera demandée pour les particuliers, et 5€ par ml pour les professionnels.

Article 6. Dès leur arrivée, les exposants seront orientés vers les places qui leur auront été attribuées. Pour les emplacements supérieurs à 6ml, les véhicules sont autorisés sur les emplacements. Tout mouvement de voiture sera interdit après 8h00 et avant 18h00, sauf cas de force majeure (intempérie). **Article 7.** Les emplacements seront attribués par le bureau et ne pourront être contestés. Seuls les organisateurs présents seront habilités à faire des modifications, le cas échéant.

Article 8. Les objets exposés demeurent sous la seule responsabilité de leur propriétaire. Les organisateurs ne peuvent être en aucun cas tenus pour responsables des litiges tels que pertes, casses, vol ou détériorations.

Article 9. Les objets non vendus et emballages ne pourront pas être laissés sur place.

Article 10. Les exposants s'engagent à se conformer à la législation en vigueur en matière de sécurité et à ne pas proposer à la vente des biens non-conformes aux règles « vente d'animaux, armes, CD et jeux gravés (copie), produits inflammables. Les organisateurs se dégagent de toute responsabilité en cas d'accident corporel.

Article 11. L'organisateur reste la seule instance compétente pour annuler la manifestation en cas d'intempérie, ou d'épidémie. Elle pourra alors décider librement du report ou de l'annulation de la manifestation. Les exposants seront remboursés des frais d'inscription.

Article 12. Vous avez obtenu l'autorisation de participer à ce vide grenier. Dans ces conditions, vous avez acquis l'autorisation de vendre des objets que vous n'avez pas achetés en vue de la revente. **Article 13.** Toute personne ne respectant pas le présent règlement sera priée de quitter les lieux sans qu'elle ne puisse réclamer le remboursement de sa réservation.

Article 14. L'organisateur se réserve le droit de refuser toute demande d'inscription effectuée par une personne ou une société ayant participé à une manifestation et qui ne se serait pas acquitté ou se serait acquitté partiellement des obligations lui incombant. De même, l'Organisateur se réserve également le droit de refuser toute demande d'inscription pour des raisons liées à l'organisation ou à la gestion de la manifestation et notamment lorsque la totalité des emplacements a été attribuée.

Lu et approuvé

Signature